

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

L'industrie de la sécurité privée (particulièrement celle de l'enquête et de l'investigation) a connu un essor phénoménal au cours des dernières années dû à la conjugaison de plusieurs facteurs: multiplication des fraudes de tout acabit, vols internes, vols à l'étalage, falsification de diplômes et de curriculum vitæ, apparition de nouvelles voies de fraudes, débordement du travail de policier, etc. Cet état de fait force les divers employeurs, les gouvernements, les organismes paragouvernementaux et les individus eux-mêmes à embaucher des professionnels pour mener des enquêtes de plusieurs ordres notamment:

- Enquêtes sur les vols internes et les vols à l'étalage;
- Enquêtes sur les fraudes financières et informatiques;
- Enquêtes pour vérifier les faits;
- Enquêtes préemploi;
- Enquêtes sur les antécédents criminels;
- Enquêtes sur la conduite d'autrui;
- Enquêtes sur les accidents de travail;
- Enquêtes sur le harcèlement et les menaces;
- Enquêtes sur la situation financière des gens;
- Enquêtes sur l'infidélité d'un conjoint.

Devant cette situation, les diverses agences d'enquête et d'investigation recherchent des employés compétents pour répondre aux besoins croissants de leurs clients. C'est aussi dans ce contexte que l'Assemblée nationale adoptait en juin 2006 la Loi sur la sécurité privée qui a pour objet de revoir les paramètres d'encadrement de l'industrie de la sécurité privée et qui vise à professionnaliser ses membres par une formation obligatoire. Les représentants de l'industrie de la sécurité privée ont recommandé au Ministre en titre de rendre obligatoire ce programme pour toute nouvelle personne qui veut entreprendre une carrière prometteuse et palpitante comme enquêteur privé. Les salaires varient entre 13\$/heure et 45\$/heure selon que vous serez employé comme détective de plancher, fileur, agent double ou enquêteur.

COLLÈGES OFFRANT CETTE FORMATION

SAINT-HYACINTHE

Cégep de Saint-Hyacinthe
450 773-6800, poste 281
514 875-4445 (Montréal et Rive-Sud)
www.cegepsth.qc.ca

MONTRÉAL

Collège de Maisonneuve
514 254-7173, poste 4800
www.cmaisonneuve.qc.ca

QUÉBEC

Collège François-Xavier-Garneau
418 687-5851
www.cegep-fxg.qc.ca

RIMOUSKI

Cégep de Rimouski
418 723-1880, poste 2123
www.cegep-rimouski.qc.ca

CHICOUTIMI

Humanis - Cégep de Chicoutimi
418 696-2243, poste 731
www.cegep-chicoutimi.qc.ca

GATINEAU

Cégep de l'Outaouais
819 770-4012, poste 4517
www.cegepoutaouais.qc.ca

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Cégep John Abbott
514 457-5036
www.johnabbott.qc.ca

POUR INFORMATION

*En quête...
d'une carrière palpitante !*

TECHNIQUES d'ENQUÊTE et d'INVESTIGATION

-
-
-
- **PROGRAMME D'AEC**
(Attestation d'études collégiales) **JCA.12**

.....
Nombre d'heures: 765
.....

.....
Durée du stage: 150 heures
.....

.....
Nombre d'unités: 25
.....

.....
Durée: 29 semaines (temps plein)
.....

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à transmettre à chaque étudiant une connaissance approfondie du champ de la sécurité privée (enquête et investigation) et à lui faire acquérir toutes les compétences requises pour accomplir efficacement les tâches inhérentes à la profession d'enquêteur privé. Au terme de leur formation, les diplômés de ce programme seront aptes à mener une enquête en utilisant les moyens appropriés (filature, infiltration, etc.), à rechercher les informations pertinentes, à interroger les individus, à constituer les éléments de preuve, à rédiger les rapports d'enquête, à témoigner devant les tribunaux, à prévenir le crime et à travailler avec toutes les instances de la justice et de la sécurité publique.

TECHNIQUES d'ENQUÊTE et d'INVESTIGATION

CONDITIONS D'ADMISSION ET CRITÈRES DE SÉLECTION

- Fournir la preuve d'un casier judiciaire vierge
- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante
- Avoir le statut d'étudiant adulte
- Subir un examen médical et un examen d'acuité visuelle
- Posséder un permis de conduire et maîtriser une langue seconde pourraient être des atouts

QUALITÉS RECHERCHÉES CHEZ LES CANDIDATS

- Discrétion et intégrité
- Facilité d'adaptation
- Résistance au stress
- Sens de l'observation
- Sens des responsabilités
- Autonomie et débrouillardise
- Méthode, minutie et perspicacité
- Aptitude au travail d'équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Facilité à entrer en communication avec les gens



LISTE DES COMPÉTENCES DU PROGRAMME

- Analyser la fonction de travail du professionnel en enquête et investigation
- Utiliser les logiciels d'applications courantes à des fins d'enquête et d'investigation
- Respecter la législation découlant des situations propres au contexte de l'enquête et de l'investigation
- Composer avec les réactions et les comportements d'une personne
- Interagir avec les diverses personnes et intervenants en contexte de travail
- Appliquer les techniques de filature
- Infiltrer un milieu
- Mener les entrevues individuelles et de groupe
- Effectuer la recherche et la cueillette d'informations
- Planifier et gérer des activités d'enquête et d'investigation
- Présenter et diffuser les résultats de l'enquête
- Prévenir le crime
- Conduire une enquête

PROGRAMME TECHNIQUES D'ENQUÊTE ET D'INVESTIGATION

CODE	TITRE	HEURES	UNITÉS	PONDÉRATION *
310-EN1-HY	Initiation au monde de l'enquête et de l'investigation	45	1 1/3	2-1-1
420-EN1-HY	Application des logiciels courants à l'enquête et à l'investigation	45	1 2/3	1-2-2
310-EN1-HY	Contexte légal de l'enquête et de l'investigation	45	2	2-1-3
350-EN1-HY	Psychologie du comportement	60	2	2-2-2
350-EN2-HY	Communication et interrelations	45	1 1/3	1-2-1
310-EN3-HY	Techniques de filature	45	1 1/3	1-2-1
310-EN4-HY	Techniques d'infiltration	45	1 1/3	1-2-1
310-EN5-HY	Techniques d'entrevue	45	1 1/3	2-1-1
310-EN6-HY	Techniques de recherche d'informations	90	3	2-4-3
310-EN7-HY	Gestion d'enquête	45	1 2/3	1-2-2
310-EN8-HY	Présentation et diffusion des résultats de l'enquête	60	2	2-2-2
310-EN9-HY	Prévention du crime	45	1 2/3	2-1-2
310-EN0-HY	Stage d'intégration	150	4 1/3	2-8-3
TOTAL		765	25	

* Le premier chiffre désigne les heures de cours théoriques, le deuxième les heures de cours pratiques et le troisième les heures de travail personnel, réparties sur une semaine.